

Séance ordinaire du conseil territorial du 13 décembre 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2022-12-13_3044

Vœu : Hausse des coûts de l'énergie, hausse de l'inflation et baisse des dotations : L'Établissement Public Territorial, Grand Orly Seine Bièvre, demande à l'État la création d'un dispositif de soutien durable et équitable

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre à 19h les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 7 décembre 2022. La séance est retransmise en direct sur le site internet de l'EPT.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Représentée	V. MORIN	P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Représenté	B. VERMILLET	P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Absente		-
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Représenté	K BEN-MOHAMED	P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente		P
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Présent		P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présente		P
Villejuif	M. BOUNEGTA Mahrouf	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Absent		-
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Absente		-
Viry-Châtillon	Mme CAPELO Vanessa	Représentée	L. SAUERBACH	P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Présente		P
Savigny-sur-Orge	Mme CHEVALIER Catherine	Représentée	A. TEILLET	P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. DARMON Charles	Absent		-
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	C. VIELHESCAZE	P
L'Hay-les-Roses	M. DECROUY Clément	Représenté	F. SOURD	P
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONTE Jean-Marc	Présent		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. DELAGE Jean-François	Représenté	J-L. LAURENT	P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée	I. SOUID-BEN CHEIKH	P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	J-P VIC	P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Absente		-
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Absent		-
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Présente		P
Savigny-sur-Orge	Mme EUGENE Joëlle	Absente		-
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	A-G LEYDIER	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Présent		P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	D. GONZALES	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Présent		P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Présent (2)		P
Choisy-le-Roi	M. HUTIN Sébastien	Absent		-
Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Représenté	A. LIPIETZ	P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Représentée	M. DORRA	P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Absente		-

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Présente		P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Représenté	P. BELL-LLOCH	P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Présent		P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Présente		P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Présente		P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Représentée	C. VEYRUNES-LEGRAIN	P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Absent		-
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Présent		P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Absent		-
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	B. EBODE ONDOBO	P
L'Haÿ-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	M. LEPRETRE	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Représentée	P. LESSELINGUE	P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Absente		-
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Représentée	E. GRILLON	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Représenté	D. GAULIER	P
Arcueil	Mme PECCOLO Hélène	Présente		P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Cachan	M. PETIOT David	Représenté	H. PECCOLO	P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	J-C KENNEDY	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Présent		P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Présent		P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Représenté	G. CONAN	P
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée	L. TAUPIN	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent		P
Orly	Mme SOUID-BEN CHEIKH Imène	Présente		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présente		P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Présente		P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Représentée	M. YAVUZ	P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. TEILLET Alexis	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Absent		-
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Représentée	F. AGGOUNE	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. TRAORE Ibrahima	Présent ⁽¹⁾		-
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente		P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Présente		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Présent		P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	J. BERENGER	P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Présent		P

(1) Jusqu'à la délibération n° 2998

(2) A partir de la délibération n° 3006

Secrétaire de Séance : Monsieur Sophian Moualhi

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2982 à 2998	60	28	88
2999 à 3005	59	28	87
3006 à 3044	60	28	88

Notre Établissement Public Territorial et les 24 communes qui le composent sont face à une situation préoccupante pour l'année 2023 et les suivantes. Inflation, hausse du prix du gaz et de l'électricité sont autant de réalités qui auront une forte incidence sur les budgets de nos collectivités. Par ailleurs, la gravité des risques liés au réchauffement climatique (incendies, inondations, raréfaction de la ressource en eau, érosion de la biodiversité) et l'urgence à relever les défis de la transition écologique imposent aux collectivités d'investir massivement dès aujourd'hui.

Le présent vœu vise à informer l'opinion et à solliciter une action du gouvernement.

DELIBERATION

Considérant la situation financière dans laquelle se retrouvent des milliers de communes et intercommunalités en France,

Considérant l'impact de la crise énergétique qui frappe de plein fouet l'ensemble des collectivités, considérant également la hausse du prix des matières premières et le contexte inflationniste qui impactent lourdement les ménages ;

Considérant, que les mesures prises dans le projet de loi de finances 2023 sont insuffisantes pour compenser les hausses que devront subir les collectivités territoriales ;

Considérant, que le PLF 2023 n'a pas intégré la demande de l'Association des Maires de France d'indexation de la Dotation Globale de Fonctionnement sur l'inflation, mécanisme simple et universel permettant de compenser une partie de la hausse des coûts à laquelle les communes et les intercommunalités sont confrontées ;

Considérant, que le PLF 2023 n'a pas intégré la demande de l'Association des Maires de France, de réouverture des tarifs réglementés de vente de l'énergie à toutes les communes et intercommunalités pour faire face à la hausse des coûts ;

Considérant, que le dispositif applicable à certaines communes et intercommunalités pour compenser la hausse des coûts de l'énergie est excessivement complexe et ne concernera qu'un nombre limité de collectivités, et que leur éligibilité au dispositif ne sera confirmée qu'en 2024 ;

Considérant, que les collectivités territoriales représentent 51% de l'investissement public et qu'une chute historique de leur capacité d'investissement entraînerait des conséquences sur les entreprises, dans des secteurs aussi sensibles que le bâtiment, les travaux publics et la commande publique en général, s'ajoutant à une situation déjà très tendue pour notre tissu économique local ;

Considérant la contradiction entre le discours décentralisateur, notamment en matière de planification écologique et l'insuffisance des moyens alloués aux Collectivités territoriales pour en assurer la définition, le financement et la mise en œuvre dans les territoires ;

Considérant les mesures annoncées par le gouvernement visant à pallier les effets de la crise énergétique, à travers la limitation de la hausse des prix avec la prolongation du bouclier tarifaire, la mise en place de chèques énergies ou bien la mise en place d'un fonds vert spécialement dédié à la réalisation d'investissements structurants ;

Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Invite l'État à mobiliser les financements nécessaires afin d'engager un véritable plan structurel d'aménagements et d'équipements au service de notre territoire, de son environnement et de son développement durable et équilibré, à même de limiter le réchauffement climatique et d'en atténuer les impacts sur le territoire.
2. Demande à l'État de sortir du mécanisme européen actuel de fixation du prix de l'énergie. Une réforme en profondeur est nécessaire.

3. Demande au gouvernement de soumettre aux parlementaires d'incorporer au projet de loi de finances 2023, les demandes de l'Association des Maires de France.
4. Demande que le bouclier tarifaire spécifique permette aux Collectivités Territoriales de bénéficier pour les contrats d'électricité conclus au prix le plus fort, d'une renégociation équitable des tarifs.
5. Demande au gouvernement, d'accroître la contribution des grandes entreprises les plus polluantes au financement de la transition écologique et énergétique, par la mise en place d'un mécanisme d'imposition exceptionnel à même de compenser les externalités négatives générées par leurs activités, et de prendre en compte les bénéfices exceptionnels issue de la crise qui n'auraient pas été affectés à la transition écologique. Une partie des recettes générées devrait être fléchée vers les collectivités territoriales afin de soutenir leurs efforts d'investissement dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'aménagement durable de leurs territoires.
6. Exprime sa volonté de préserver les services publics indispensables à la vie quotidienne, à la sécurité et à l'épanouissement des habitants de nos villes.
7. Exprime sa solidarité avec les usagers du service public et les habitants de nos villes durement touchés par ces hausses de coûts de l'énergie.
8. Précise qu'une copie du vœu sera adressée à la Première Ministre, Madame Elisabeth Borne ; au ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, Monsieur Bruno Lemaire ; au ministre délégué chargé des collectivités territoriales et de la ruralité, Monsieur Christophe Bechu ; au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Monsieur Marc Guillaume ; à la préfète du Val de Marne, Madame Sophie Thibault ; aux parlementaires du Grand Orly Sein Bièvre

Vote : Pour 88



A Vitry-sur-Seine, le 14 décembre 2022
Le Président

Michel Lepretre
Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 15 décembre 2022
ayant été publiée le 15 décembre 2022